Le torchon brûle entre Le Drian et les chefs militaires

16/01/2013 à 17h24

Le ministre de la Défense veut revenir sur les décrets définissant le rôle du chef d'état-major des armées. Ça coince très sérieusement…

Pour le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, nommé le 16 mai 2012, c'est déjà la fin de l'état de grâce. **De grosses tensions se sont fait jour avec la hiérarchie militaire.**

> *Alors que le Livre blanc promet des lendemains difficiles, que confirmeront très vite la loi de finances 2014 et la future loi de programmation militaire, la gouvernance du ministère est mise en cause, de même qu'un gros programme de réformes structurelles.*

Dans l'esprit des socialistes définissant actuellement la future politique de défense, qui sont le plus souvent membres du cabinet civil du ministre appuyés par un certain nombre de CGA (contrôleurs généraux des armées), la situation peut se résumer de manière simple : les réformes conduites sous Nicolas Sarkozy pour renforcer le rôle et la fonction du chef d'état-major des armées (CEMA) se sont traduites par une forme de prise de pouvoir du premier des militaires français.

L'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées, n'est pas attaqué personnellement ; mais l'exercice de sa fonction définie par les décrets de 2005 (Décret n° 2005-520 du 21 mai 2005) et 2009 (Décret 2009-869 du 15 juillet 2009) est mise en cause : "Le CEMA se voit comme un aubergiste qui "hébergerait" le ministre dans ses murs, entend-on chez Le Drian. Ce n'est pas notre conception."

Le décret de 2009 précise par exemple les points suivants : "Sous l'autorité du ministre de la Défense, le chef d'état-major des armées est responsable : 1. de l'organisation

interarmées et de l’organisation générale des armées ; 2. de l’expression du besoin en matière de ressources humaines civiles et militaires des armées et des organismes interarmées. Il participe à la définition de la politique des ressources humaines du ministère. Au sein des armées et des organismes interarmées, il est responsable de la mise en oeuvre de cette politique, de la condition militaire et du moral.” **Or il est aujourd’hui très clair que, sur ces points, Le Drian et ses hommes veulent prendre la main. Et pas sur des détails… (…)**
Le Point